

Ecrit par Echo du Mardi le 24 juillet 2024

# MAISON D'HABITATION à MONTEUX





Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 décembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 24 juillet 2024 sous réserves d'incidents

Adjugé à 144.000 €





Ecrit par Echo du Mardi le 24 juillet 2024

Type de bien : Maison d'habitation

**Mise à prix** : 66.000,00 € (soixante-six mille euros)

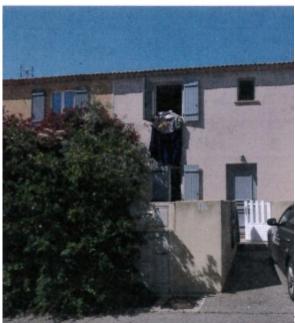
**Localisation**: MONTEUX (84)

**Adjudication**: MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 10H30

Avocat poursuivant : Maître Lionel FOUQUET



## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT



Sur la commune de MONTEUX (84),

ZAC d'Habitation Quartier Jules Fabre 57 rue de Grèce, Une maison d'habitation avec garage et terrain attenant Figurant au cadastre Section M n° 2388 D'une contenance de 1a72ca

## Mise à prix :





Ecrit par Echo du Mardi le 24 juillet 2024

### 66.000,00 € (soixante-six mille euros)

VISITE: LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024 DE 10H A 11H SUR PLACE, effectuée par la SCP BOURDENET ANTONIN, commissaire de justice à Carpentras, (Tél.: 04 90 63 01 47).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

**DESCRIPTION :** Maison d'habitation de 87,70 m<sup>2</sup> composée de : Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, séjour salle à manger, wc,

Au premier étage : salle de bains wc, 3 chambres.

Garage, petit jardin clos avec terrasse.

**Les enchères** ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

**Occupation :** le bien est occupé par les propriétaires.

**Conditions de la vente :** le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

#### **POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A:**

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 24/5.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras, Le 23 juillet 2024

**Lionel FOUQUET** 

39555725